électricien, à Fives, et Georges Hedouin, même profession, s'assaillirent dans le magasin d'un marchand d'appareils électriques, où ils se rencontrèrent : 16 francs d'amende au premier, 25 francs d'amende au second.

— Pour exploits analogues entre spécimens du beau sexe, Rosa Meerts, 19 ans, et Julia Phillip, 19 ans, le tribunal inflige 25 francs d'amende à Jules Chériquier, 45 ans, journalier qui a battu sa femme.

— 16 francs d'amende à Léonie Dhom, 47 ans, cabaretière, à Halluin, qui a omis de faire la déclaration imposée à tout étranger venant à séjourner en France.

Conseil de guerre du 1er corps d'armée

Séance du 1er mars 1906

Président : M. le lieutenant-colonel DUMINY, directeur d'artillerie. — Ministère public : M. le sous-intendant militaire BOULAY, commissaire du gouvernement ; M. le lieutenant LANGLOIS, substitut.

— X..., soldat de 2e classe au 8e régiment d'infanterie : 1° coups et blessures ; 2° ivresse manifeste et publique. 1° Un mois de prison avec sursis ; 2° un mois de prison.
Défenseur : Me Clément.

— X..., soldat de 2e classe au 33e régiment d'infanterie : 1° Attentat à la pudeur tenté avec violences ; 2° désertion à l'intérieur en temps de paix. Trois ans de prison.
Défenseur : Me Santerne.

— X..., réserviste de la classe 1892, du recrutement de Béthune : insoumission à la loi sur le recrutement de l'armée. Acquitté.
Défenseur : Me Crombé.

— X..., jeune soldat de la classe 1902, du recrutement de Lille, insoumission à la loi sur le recrutement de l'armée. Un jour de prison avec sursis.
Défenseur : Me Decaudin.

— X..., jeune soldat de la classe 1903, du recrutement de Lille : insoumission à la loi sur le recrutement de l'armée. Un mois de prison avec sursis.
Défenseur : Me Decaudin.

— X..., jeune soldat de la classe 1904, du recrutement de Cambrai. Un mois de prison.
Défenseur : Me Marchant.

— X..., réserviste de la classe 1882, du recrutement de Lille : insoumission à la loi sur le recrutement de l'armée. Acquitté.
Défenseur : Me Decaudin.

Tribunal correctionnel de Valenciennes

Audience du 28 février 1906

LES MISEREUX. — Dussart Maurice, 19 ans, pour avoir importé un kilo de tabac est condamné en 6 jours de prison et 500 fr. d'amende.

Belhomme, pour fraude et vagabondage, 10 jours, 500 francs.

Cazeaux, pour vagabondage, 6 jours de prison.

Miroux, pour mendicité, 4 jours.

DENAIN. — **Beau trio.** — Les nommés Fiévet, Vanufel et la fille Juliette Gardez ont eu le tort de faire, à travers un certain nombre de cabarets, une promenade dont l'effet fut de rompre leur équilibre.

Comme ils oubliaient de payer soit les consommations, soit les aliments absorbés par eux, dame police fut avisée.

Le trio fit rebellion, frappa et outragea les agents.

La fille Gardez est, de plus, inculpée de vol d'un tablier à la femme Lheureux.

Juliette, 1 mois de prison ; Fiévet, 1 mois ; Vanufel, 15 jours et 5 francs d'amende.

RAISMES. — **La chasse.** — Un braconnier professionnel, Petit, dit « Trotte-Sec », est, pour la ....ème fois condamné pour délit de chasse en 2 mois de prison et 100 francs d'amende.

VALENCIENNES. — **L'escompte.** — Duclan Adolphe, étant ivre, a injurié un gendarme, ce qui lui a valu, par défaut, 10 jours de prison.

Sur opposition, la peine est réduite en six jours de prison.

MASTAING. — **Exploits de pochards.** — Décaillon père et Décaillon Joseph fils ont, après de trop copieuses libations, fait du tapage, insulté des passants et porté des coups aux nommés Lecomte J.-B. et Danquigny Augustin.

Décaillon père, 25, 5 et 5 francs d'amende.
Décaillon fils, 25, 11 et 5 francs d'amende ; sursis pour les amendes de 25 francs.

DENAIN. — **Vol de métaux.** — Legrand Marcel, 17 ans, a dérobé, chez Cail, une certaine quantité de bronze.
6 jours de prison avec sursis.

Tribune Minière

RAPPORTS DE DÉLÉGUÉS MINEURS

MINES D'ANZIN. — Fosse Thiers. — Je suis descendu à l'étage de 400 mètres, j'ai visité le retour d'air veine n° 1 levant, où il y a de gros pans de maçonnerie prêts à tomber, le boisage est en très mauvais état. Dans le retour, veine 2 levant levant 1re série, il est impossible de passer tant il est petit ; en essayant d'y passer, j'ai été serré entre le chassis et le mur, j'ai donc été obligé de rebrousser chemin ; de plus, il y fait une poussière à en être asphyxié. Il est regrettable que l'exploitant ne tienne pas ce retour en bon état. J'ai continué ma visite par le retour 1, 3me série ; je suis descendu par la cheminée de retour jusqu'au niveau de 500 mètres ; dans celle-ci, il n'y a pas de traverse pour se maintenir ; ensuite je suis descendu par le retour veine 7 couchant jusqu'au niveau de 600 mètres ; j'ai visité la bowette du midi où il y a de gros cailloux pendants sans billes de soutènement, de temps à autre une bille sans aucun bois.

PELLION Henri, délégué.

MINES D'ANZIN. — Fosse Thiers. — Je suis descendu, le 6 février, à l'étage de 500 mètres, j'ai visité la bowette du midi jusque la veine meunière couchant ; dans cette partie il y a des cailloux pendants ; il serait urgent que l'exploitant fasse passer une inspection minutieuse et fasse mettre des billes de soutènement ; à plusieurs endroits, des accidents sont à craindre, beaucoup d'ouvriers y circulant. J'ai visité ensuite la voie des chevaux veine meunière couchant dans le tierme 1re série, où il y a quatre billes cassées successivement. Continuant ma visite, j'ai remarqué un gros caillou de mur, avant d'arriver au tierme de 3me série, prêt à glisser ; dans celui-ci, un caillou de toit est également prêt à tomber. J'ai constaté dans le tierme de 4me série qu'il y avait trois billes cassées. Je signale spécialement ces endroits car les conducteurs des chevaux y font des arrêts obligatoires et fréquents. J'ai visité la cheminée de passage de grande veine 4me série ; il n'y a pas d'échelles ni de traverses pour se maintenir.

PELLION Henri, délégué mineur.

MINES DE BETHUNE. — *Fosse numéro 11.* — Je fus informé par l'exploitant des mines de Béthune, fosse numéro 11, le 23 février 1906, qu'un terrible accident s'était produit dans la nuit du 22, à onze heures et demie du soir, à la bowette du Sud, étage 308 mètres.

Voici comment l'accident se produisit : Les nommés Taillez Romain, 29 ans, demeurant à Bully-Grenay ; Malbrancq, 34 ans, demeurant au numéro 11 de Béthune ; Gogniaux Henri, 35 ans, demeurant au numéro 11 de Béthune ; Quillome Pierre, 29 ans, demeurant au numéro 11 de Béthune ; Delfosse Félix, 33 ans, demeurant au numéro 5 de Loos, et Lemay Albel, 32 ans, demeurant aux Brebis, tous six ouvriers bowetteurs, étaient occupés du même poste, de six heures du soir à minuit ; la perforation se pratique par le gros affût mû au moyen d'air comprimé et l'exposition des mines se produit par l'électricité. Le bouchon et les quatre mines d'avages étaient buqués ; cette opération terminée, le porion Dufour François attela avec le chef de poste les fils à l'appareil électrique et aux cinq mines d'abatage. Ils firent fonctionner l'appareil sans résultat ; les mines ne firent pas explosion ; après un examen attentif de la part du porion et des ouvriers, ils démarèrent deux mines et remirent l'électricité sur les trois restées attelées ; même résultat : l'explosion ne se produit pas ; ils délèlerent à nouveau les deux mines qui étaient sur la mézière de gauche, et ils rattelèrent ensuite les deux mines de droite, en laissant attelée celle du milieu. Cette fois elles firent explosion.

Le porion et les ouvriers, supposant qu'il y avait une mauvaise amorce, la remplacèrent en y ajoutant une nouvelle amorce et un nouveau chargement. Le porion fit fonctionner l'appareil, l'explosion se produisit, l'abatage est terminé. Puis après on chargea les terres, et les ouvriers pendant ce temps décrotèrent les mines ; en frappant dans les terres, une détonation se produisit tout à coup et les ouvriers reçurent la charge par tout le corps.

Taillez et Gogniaux sont atteints de quelques ecchymoses et comme pris de surdité par l'effet de la détonation ; Guillome et Delfosse en sont quittes pour la peur ; Malbrancq fut envoyé à la clinique de Somain pour ses yeux ; Lemay Abel fut admis d'urgence à l'hôpital de Lens. Il a le corps déchiré d'un bout à l'autre par des débris de pierres et brûlé par les flammes de la poudre ; il a également des déchirures aux jambes, les genoux, les chairs de la main droite sont également meurtries avec plaie profonde, il dut subir l'amputation totale de l'index, ses jours sont en danger.

Je constate que les rebourrages sont très scabreux pour la sécurité des ouvriers. L'exploitant doit donner des ordres en conséquence au porion chargé des chargements et de l'explosion des mines pour que de telles imprudences ne se commettent pas. Le premier chargement non explosé se trouvant dans les terres de l'abatage, Lemay a frappé dessus en piochant pour charger. Si l'on ne précipitait pas autant l'ouvrier, il pourrait rechercher les mines douteuses, mais on ne leur donne pas le temps, même parfois de se garantir.

LEMAI,
délégué mineur à Loos,
fosses numéros 5 et 11 de Béthune.

MINES DE DOUCHY. — *Fosse la Naville.* — Avisé par l'exploitant qu'un accident était survenu au nommé Dégand Jules, au sommet du plan numéro 1 Jumelles levant, je me suis rendu auprès du blessé qui me fit la déclaration suivante :

« Je venais de descendre le chariot porteur ; à un moment donné je crus que mon camarade m'avait annoncé le signal de « hue ». J'ouvrais donc le frein, mais le chariot porteur avait à peine monté de quelques mètres que la berline culbuta dans le plan incliné. Pour la remettre d'aplomb, il fallait donc redescendre le chariot porteur au moyen de l'engrenage. Or, je me préparais à engrener, au même moment le petit Landregin crut que je lui avais dit d'ouvrir ; en même temps il exécutait l'ordre qu'il croyait lui avoir été donné. Malheureusement Dégand n'était pas prêt. Donc au moment où Landregin ouvrit le frein, la manivelle est venue m'atteindre au poignet gauche, lui faisant une forte contusion. »

Landregin Désiré, seul témoin de l'accident, fait une déclaration analogue à celle du blessé.

D'après mon enquête, je conclus que cet accident est dû à une cause imprévue.

CLEMENT Charles, délégué mineur.

NOTRE
Almanach
Est en vente partout
IL NE COUTE QUE 30 Centimes

CHRONIQUE des SPORTS

LES COQS A LENS

Un grand concours de coqs avec 1,700 francs de prix aura lieu le dimanche 11 mars, à l'établissement Vendeville-Sion, place du Cantin, à Lens. La mise est de 30 francs. Un coq gagnant, 55 francs ; deux coqs gagnants, 115 francs.

Le concours comportera 40 parties ; les mises devront être versées 8 jours à l'avance. Le tirage aura lieu à une heure de l'après-midi, chez M. Hoëlle, Grand-Place. Mise au parc à deux heures.

— Le dimanche 4 mars, chez Laurent-Lantoine, débitant, boulevard des Écoles, 12, à Lens, aura lieu un grand concours. La mise est de 7 francs pour 20 francs. On peut encore prendre des mises.

BULLETIN ORPHÉONIQUE

FEDERATION DES MUSIQUES DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

Tirage de la tombola le 25 mars à Lille

Le bureau de la Fédération s'est réuni à Lille, mercredi dernier, où il a pris connaissance du résultat de la vente des billets de la tombola, lesquels se sont enlevés avec une rapidité surprenante, ce qui honore les sociétés fédérées, qui, sans la moindre rémunération, se sont dévouées pour l'œuvre du Gros Sou.

Récapitulation faite des demandes non satisfaites, il résulte que plus de cent mille billets ont été refusés.

Les membres du bureau en délégation se sont rendus auprès de M. Delesalle, maire de Lille, qui, par arrêté préfectoral, a été désigné pour présider au tirage.

Le tirage aura donc lieu à Lille le dimanche 25 mars. Le matin, à onze heures, les membres du comité tiendront leur assemblée trimestrielle, à une heure et demie un déjeuner intime les réunira à l'Hôtel de Paris, puis à quatre heures il sera procédé au tirage de la tombola.

Voilà une tombola qui a eu un succès digne d'être signalé ; en moins d'un mois les 200,000 billets émis ont été placés.

LE REGLEMENT DES BILLETS

Un nouvel appel est fait aux sociétés pour régler de suite l'importance des billets qu'elles ont reçu, car il est obligatoire, de par l'arrêté autorisant la tombola, que le trésorier dépose le détail des sommes reçues, dix jours avant le tirage, à la préfecture du Nord.

LES ETATS DU GROS SOU

Quelques sociétés n'ayant pas encore fait parvenir leurs états pour inscription de leurs membres à l'œuvre du Gros-Sou, celles-ci sont priées de le faire *de suite* si elles ne veulent pas s'exposer à se voir refuser le secours en cas de décès d'un de leurs sociétaires.

En 1905, 17 sociétés n'étant pas en règle avec le trésor n'ont pu toucher les 100 francs accordés par l'œuvre du Gros Sou, et déjà depuis le 1er janvier plusieurs sociétés ont vu, pour le même motif, leurs demandes rejetées.

Le comité est très sévère pour l'application du règlement, il a raison.

MEDAILLES ET DIPLOMES

Les sociétés peuvent dès à présent réclamer à M. le président, à Lens, leur réglementaire pour proposer les vieux musiciens auxquels ils désirent voir décerner la médaille ou le diplôme, lors de la 3e fête fédérale qui se tiendra à Tourcoing le 17 juin 1906.

LES FÊTES DE CE MOIS
obligent à donner des cadeaux.
Et qu'offrir comme cadeau ? Si non notre
MAGNIFIQUE
Agrandissement
Photographique
30 x 40
GARANTI INALTÉRABLE
Contre 15 bons primes de notre Journal et 10 fr., nous donnons l'Agrandissement dans un
Magnifique Cadre de 50 sur 60 cm.
Le CADRE et l'AGRANDISSEMENT : 10 fr.
Pour le recevoir franco de port et d'emballage, 2 f. 50 en plus
VENEZ VISITER NOTRE EXPOSITION
44, rue de Béthune, LILLE
et vous serez émerveillés
BON PRIME n° 157

LA MODE PRATIQUE

REVUE DE LA FAMILLE

Publiée sous la direction de Mme C. de Broutelles

SOMMAIRE DU N° 9 (3 mars 1906)

Costumes tailleur nouveaux. — Layette anglaise, 10 gravures. — La Mode : les manteaux directoire. — Le trousseau : les cache-corsets, 3 modèles. — Corsets nouveaux, 4 modèles. — Nos enfants, 7 modèles. — Blouses de printemps, 7 modèles. — Nos toilettes, 13 illustrations. — Le soin de soi-même, 3 gravures. — La bonne cuisine : saumon grillé au beurre ravigote. — Nos dessins décalquables. — Nos jardins : les meilleures pommes de terre de table. — Une pensée pour chaque jour. — Nos patrons découpés gratuits, 2 gravures. — Notre supplément d'ouvrages, 32 ouvrages. — Roman : Les Medlicott, de Curtis Yorke, traduit de l'anglais par Voly Jacques.

AVANTAGES RESERVES AUX ABONNES DE « LA MODE PRATIQUE »

POUR 18 FRANCS PAR AN : La *Mode Pratique* sur papier ordinaire et la *Vie Heureuse*, soit 64 numéros de Revues formant deux gros volumes de plus de 1,600 pages illustrées de plus de 4,000 gravures.

POUR 22 FRANCS PAR AN : La *Mode Pratique* tirée sur papier de grand luxe et la *Vie Heureuse*, Revue universelle illustrée, littéraire, artistique, sportive, mondaine, constituent ainsi : La plus admirable et la plus complète des revues féminines.

Envoi d'un numéro spécimen contre un timbre de 0 fr. 15.

LE NUMERO : 25 CENTIMES

Librairie HACHETTE et Cie, à Paris

BON PRIME pour nos LECTEURS
En échange du présent BON il sera remis à nos lecteurs un exemplaire de l'ouvrage bien connu : LA SANTÉ POUR TOUS du Docteur MARBUP accompagné d'un TRAITÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE de M. COSETTE, au prix réduit de 2 fr. au lieu de 5 fr. Par la poste 2.60.

INFORMATIONS
Commerciales et Financières

BULLETIN COMMERCIAL

MARCHE DE PARIS

(Dépêche de 1 heure 15)

COLZA. — Calme. — Cour. 57 75. — Proch. 57 25. — 4 mai 57 75. — 4 dern. 58 75.

BLES. — Calmes. — Cour. 23 80. — Proch. 24 »». — M.-J. 23 80. — 4 mai 23 50. — J.-A. 23 25.

SEIGLES. — Calmes. — Cour. 15 75. — Proch. 15 75. — M.-J. 15 75. — 4 mai 16 »». — J.-A. 16 »».

AVOINES. — Calmes. — Cour. 20 30. — Proch. 19 95. — M.-J. 19 75. — 4 mai 18 95. — J.-A. 19 25.

LIN. — Faible. — Cour. 45 50. — Proch. 46 25. — 4 mai 47 50. — 4 dern. 48 50.

FARINES. — Calmes. — Cour. 20 90. — Proch. 30 15. — M.-J. 30 50. — 4 mai 30 60. — J.-A. 30 75.

ALCOOLS. — Lourds. — Cour. 36 75. — Proch. 36 75. — 4 mai 37 »». — 4 dern. 34 50. — 3 oct. 34 25.

SUCRES. — Soutenus. — Cour. 24 75. — Proch. 25 »». — 4 mai 25 62. — J.-A. 25 87. — 4 oct. 26 50. — Roux 20 75. — Raf. 55 50.

BULLETIN FINANCIER

BOURSE DE PARIS

Paris, 1er mars 1906.

La tendance est soutenue et l'on traite les affaires en reprise sensible dans tous les compartiments, les Mines d'Or seules font exception.

Les nouvelles d'Algésiras seraient, dit-on, plus favorables et à Berlin même, les milieux officiels se montrent plus optimistes.

La Rente 3 % qui débute à 99 fr. 47 s'avance à 99 fr. 57. Les Fonds d'Etats étrangers se présentent en plus-value générale : L'Extérieure s'avance à 94 fr. 05. Le Turc Unifié progresse à 94,77.

Le Portugais est soutenu à 69 fr. 10. L'Italien s'échange à 105 fr. 40. Les Rentes Russes sont plutôt négligées : Russe 3 % 1891 à 68, le Consolidé 4 % 1901 cote 82 fr. 40.

Les Etablissements de Crédit restent actifs en hausse : Banque de Paris 1553. Crédit Lyonnais 1140.

Le Suez s'inscrit en plus-value à 4370.

Les Chemins Français sont fermes : Nord 1874, Lyon 1410, Orléans 1505. Les Valeurs de Traction sont discutées : Métropolitain 569, Thomson 747. Les Omnibus 770.

Les Chemins Espagnols s'inscrivent en reprise. La Saragosse cote 356. Andalous 214. Nord-Espagne 207. La Briansk se relève de nouveau à 474.

La Sosnowice 1320 fr. Le Rio progresse à 1683 sur la hausse du cuivre à New-York. La Cape-Copper fait 125. Tharsis 150.

Les Mines d'Or restent offertes : Ferreira 442. Goldfields 116. Rand-Mines 150. De Beers 457.

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, 1er mars 1906.

Les transactions ne sont pas encore très nombreuses au Parquet, mais la fermeté est néanmoins à l'ordre du jour.

Les Banques ne laissent nullement à désirer. La Banque Nationale à 4552 1/2.

La Banque des Reports à 750 fr., le dividende prochain serait de 37 fr. 50, dit-on.

Affaires restreintes en Chemins de fer : Fondateur Chemin du Congo 3775.

Les Tramways se comportent très bien. Les Secondaires font 640. La Dividende Bruxellois 773 3/4. Les Florentins sont également recherchés.

Statu quo en valeurs sidérurgiques. Malaga 50 fr. Aumetz-la-Paix 675. Citons encore Ougrée en légère reprise à 1448. Sarrebruck en progrès à 9930 et Cockerill inchangé à 1920.

Les Charbonnages sont soutenus. Amercœur est à 2000 fr. Kessales est recommandable à 1195. Bois-Avroy reprend à 898 fr.

La Concorde s'échange en bonne posture à 2150. Gouffre progresse à 1645.

Nord de Charleroi s'inscrit à 2420.

Les Zincs sont en légère réaction : Asturienne est à 6320. Nébida à 918. Les Silésie à 1617.

Quelques discussions en Glaceries Nationales Belges 1142 1/2. Aux diverses, la Soie de Tubize est faible à 300 fr.

Aux Etrangères, les Forges d'Eich sont lourdes à 7125 ; les Valeurs Russes sont calmes : Dniéprovienne 1790. Kolomna 1105.

BOURSE DE LILLE

Lille, 1er mars 1906.

L'animation n'est pas très grande encore au Marché des Valeurs Charbonnières, mais la tendance reste très bonne, on attend la moindre éclaircie pour acheter.

Azincourt remonte à 780. Aniche est très résistant à 1905. Bully se maintient bien à 5750, la petite coupure à 116,75. Bruay est des mieux disposé à 895, la découverte du charbon à coke serait, dit-on, confirmée.

Campagnac se tient à 290. Le 1/5 Carvin ex-coupon s'échange couramment à 360. L'entier est demandé sans contre-partie. Clarence se maintient à 324. Courrières s'améliore à 3715. Crespin s'échange sans changement à 175. Dourges est plus faible à 370.

Douchy n'a que des acheteurs à 1180. Escarpelle ne perd rien de sa bonne tenue à 1350.

Flines a quelques transactions suivies à 102,75.

Lens a un marché plus calme à 919, le dixième se négocie aisément à 92,75. Liévin s'effrite à 175,75. Ligny reste soutenu à 631.

Le groupe Marles conserve ses bonnes dispositions. Le 30 % cote 2505, la Part 70 % est inchangée à 3300. On demande Meurchin sans vendeurs à 2890 fr. Les autres valeurs ne sont pas traitées.

Denain-Anzin perd une petite fraction à 2349, résistant néanmoins audit cours.

Chauves !
et vous tous qui perdez vos cheveux, dont le cuir chevelu est atteint d'affections plus ou moins graves : Pelade, Pityriasis, etc., etc., rendez-vous au Laboratoire de Paris du Professeur Busch, 10, Rue des Bons-Enfants, au Louvre, ou écrivez-lui avec grands détails les causes de votre mal. Gratuitement le célèbre spécialiste vous fournira le moyen de retrouver rapidement votre chevelure perdue et dans sa nuance primitive quelle que soit la cause ou l'ancienneté de la chute.

B A N Y U L S — LE BANYULS-TRILLES — T R I L L E S
n'est pas un médicament
c'est un APERITIF INCOMPARABLE
soigneusement préparé avec un
Vieux et excellent Vin pur
et le meilleur QUINQUINA
C'est pourquoi il est chaleureusement recommandé par
LE CORPS MÉDICAL
aux hommes, dames et enfants
Dans tous les Cafés, les bons Estaminets, et chez les Entrepositaires.
Exigez l'étiquette sur la bouteille à cause des nombreuses contrefaçons. 579-4

Contre les affections de la GORGE, des POUMONS, du SANG,
l'Émulsion SCOTT
est de beaucoup supérieure à toutes autres remèdes. Les lettres de
milliers de malades guéris
EN TROUVENT SURABONDAMMENT L'ÉVIDENCE
Prix unique en toutes Pharmacies 4 fr. 50 le flacon ; 2 fr. 50 le demi
Pour avoir la VRAIE SCOTT exigez
LE FLACON AVEC LA MARQUE
le PÊCHEUR portant sur son dos une grosse MORUE
Echantillon contre 0 fr. 50 de timbres adressés, en mentionnant ce journal, à l'Emulsion Scott (Delouche et Cie), 236, r. St-Honoré, Paris.

Pour être renseigné rapidement et d'une façon précise sur toutes les Valeurs de Bourse et notamment sur les Charbonnages, s'abonner au
RENSEIGNEMENT GENERAL
publié à Lille, 5, Grande-Place.
On y trouve toutes les informations financières intéressantes et une Revue des Marchés de Lille, Paris et Bruxelles.
Abonnement : 2 francs par an.
Demander un numéro spécimen gratuit.

Demander un BEYROUTH QUINQUINA au citron et eau de seltz 977.8

Lille-13e Section
Le Gérant : [illegible]
Lille, 94, Rue de Béthune

BOURSES
Paris, Bruxelles, Lille
du 1er Mars 1906

BOURSE DE PARIS

Fonds d'Etat

	Ouvert.	Clôture
3 0/0	99 47	99 57
3 0/0 amortissable	.. ..	.. ..
Italiens	.. ..	105 40
Russe consolidé 4 0/0	82 35	.. ..
Russe 3 0/0	68 ..	68 ..
Argentin 1896	.. ..	.. ..
Argentin 1900	.. ..	94 60
Serbe 3 0/0 nouveau	.. ..	.. ..
Serbe 4 0/0	82 70	82 80
Brésil 5 0/0	.. ..	.. ..
Brésil 4 0/0	.. ..	90 95
Ext. Espagne 4 0/0	94 20	.. ..
Portugais 3 0/0	69 10	69 10
Turc unifié	94 80	94 77

Etablissements de Crédit

	Ouvert.	Clôture
Banque de France	.. ..	3925 ..
Banq. Paris et Pays-Bas	1555 ..	1553 ..
Compt. nat. d'Escompte	.. ..	645 ..
Crédit Foncier	.. ..	720 ..
Crédit Lyonnais	1140 ..	1140 ..
Société Générale	.. ..	648 ..
Banq. fr. Comm. et Ind.	.. ..	.. ..
Société franç. Mines d'Or	.. ..	.. ..
Robinson Bank	.. ..	.. ..
Banque Ottomane	639 ..	630 ..
Banque Imp. d'Autriche	.. ..	.. ..

Chemins de fer. — Transports Actions

	Ouvert.	Clôture
Est	.. ..	.. ..
P.-L.-M.	.. ..	1410 ..
Midi	.. ..	1190 ..
Nord	.. ..	1874 ..
Orléans	.. ..	.. ..
Ouest	.. ..	.. ..
Métropolitain	569 ..	569 ..
Omnibus	.. ..	770 ..
Wagons-Lits	.. ..	380 ..
Traction	.. ..	.. ..
Thomson-Houston	745 ..	747 ..
Est-Parisien	.. ..	.. ..
Industrie Electrique	.. ..	.. ..
Lombards	.. ..	.. ..
Méridionaux Italiens	.. ..	.. ..
Nord-Espagne	207 ..	207 ..
Saragosse	356 ..	356 ..
Andalous	216 ..	214 ..

Valeurs Industrielles

	Ouvert.	Clôture
Suez	.. ..	4370 ..
Dynamite Centrale	.. ..	.. ..
Gaz Parisien	.. ..	507 ..
Métaux	.. ..	.. ..
Sels gemmes	.. ..	.. ..
Sosnowice	1320 ..	1320 ..
Tabacs Ottomans	.. ..	409 ..
Kertch	.. ..	35 ..
Briansk	475 ..	474 ..
Maltsdaug	.. ..	.. ..
Tharsis	150 ..	151 50
Rio-Tinto	1664 ..	1683 ..
Laurium grec	.. ..	61 ..

Valeurs Sud-Africaines

	Ouvert.	Clôture
Chartered	42 75	42 ..
Cap Copper	124 50	123 50
Goldfields	.. ..	116 ..
De Beers	.. ..	457 ..
East Rand	123 50	120 ..
Ferreira	.. ..	442 ..
Geldenhuis Estate	.. ..	93 50
Gnerg	.. ..	36 ..
Henchaca	116 ..	125 ..
Mozambique	.. ..	22 50
Rand Mines	158 ..	150 ..
Randfontein	.. ..	42 50
Robinson Gold	.. ..	192 50

Emprunts de Villes et Obligations

	Précéd. Clôture	Cours du jour
Ville de Paris 1865 4 0/0	557 ..	559 ..
— 1869 3 0/0	470 ..	470 ..
— 1871 3 0/0	412 ..	412 ..
— 1875 4 0/0	573 ..	577 ..
— 1892 2 1/2	388 50	389 ..
— 1898 2 0/0	448 ..	448 ..
— 1899 2 0/0	436 50	436 50
— Métro 1904 2 1/2	431 50	429 50
Marseille	407 25	408 50
Amiens	120 ..	120 50
Bordeaux	514 ..	.. ..
Lyon	103 75	.. ..
Lille 3 0/0	.. ..	.. ..
Crédit Fonc., bons 1887	65 25	65 ..
— — 1888	63 50	64 ..
Communales 1879	493 ..	495 50
— 1880	508 25	510 25
— 1891	405 ..	405 ..
— 1892	480 ..	480 ..
— 1899	484 75	485 ..
Foncières 1879	509 ..	510 ..
— 1883	453 ..	453 ..
— 1885	489 ..	490 ..
— 1895	492 ..	492 ..
Bône-Guelma	718 ..	718 ..
Département 3 0/0	455 25	456 ..
Economiques 3 0/0	447 50	446 50
Est Algérien	724 ..	724 50
Ouest Algérien	639 50	636 ..
Est 3 0/0 ancien	463 50	463 ..
— 3 0/0 nouveau	467 ..	467 ..
— 2 1/2 —	424 ..	424 ..
P.-L.-M. 3 0/0 ancien	465 ..	.. ..
— 3 0/0 nouveau	467 ..	468 50
— 2 1/2 —	429 ..	430 ..
Ch. de fer Nord 3 0/0 an.	471 ..	472 ..
— 3 0/0 no.	475 50	476 ..
— 2 1/2	430 ..	433 ..
Orléans 3 0/0 ancien	470 50	470 ..
— 3 0/0 nouveau	472 ..	472 ..
— 2 1/2 —	431 ..	432 ..
Ouest 3 0/0 ancien	456 ..	458 ..
— 3 0/0 nouveau	461 ..	463 ..
— 2 1/2 —	418 ..	415 50
Sud France 3 0/0	447 ..	446 50
Andalous 3 0/0 1re série	298 50	299 ..
— 3 0/0 2e série	294 ..	294 50
Nord Esp. 3 0/0 1re hyp.	378 ..	378 ..
— 3 0/0 2e —	369 50	370 ..
— 3 0/0 3e —	365 ..	365 ..
Saragosse 3 0/0 1re hyp.	405 50	407 ..
— 3 0/0 2e —	401 ..	401 ..
Pampelune 3 0/0	358 75	358 ..
Autrich. anc. 1re hyp.	446 ..	442 ..
— nouv. 1re hyp.	437 ..	435 50
Lombards	333 ..	333 ..
Wagons-Lits	509 ..	511 75
Suez 5 0/0	618 ..	620 ..
Suez 3 0/0	501 ..	.. ..
Panama 5 0/0	.. ..	.. ..
— 3 0/0	.. ..	.. ..
— 4 0/0	.. ..	.. ..
Panama 1re série	.. ..	.. ..
— 2e —	.. ..	.. ..
— 3e —	.. ..	.. ..

BOURSE DE BRUXELLES
Fonds d'Etat et Lots

	Précéd. clôture	Cours du jour
Rente belge 3 0/0	[illegible]	[illegible]
Ville d'Anvers 1887	[illegible]	[illegible]
Anvers 1902	103 ..	103 ..
Ville de Bruxelles 1886	108 75	[illegible]
Bruxelles 1902	[illegible]	[illegible]
Ville de Gand 1896	[illegible]	[illegible]
Lots Congo	78 37	[illegible]
Banque Nationale	4557 50	4612 50
Fond. Chemins Congo	3850 ..	3775 ..
Div. Tr. Bruxellois	772 50	773 75
Angleur	440 ..	[illegible]
Cockerill	1920 ..	1920 ..
Ougrée	1441 ..	1448 ..
Sarrebrück	9900 ..	9930 ..
Anderlues	878 ..	.. ..
Bernissart	601 ..	604 50
Bois-d'Avroy	890 ..	898 ..
Borinage Central	440 ..	475 ..
Charbonnages Belges	660 ..	660 ..
Chevalières à Dour	1762 50	1775 ..
Espér. et Bonne-Fortune	920 ..	920 ..
Fontaine Lévêque	1612 50	.. ..
Gouffre	1625 ..	1645 ..
Grand-Buisson	1140 ..	.. ..
Grande-Machine	3275 ..	[illegible]
Horloz	2290 ..	2303 ..
Houillères-Unies	235 ..	234 ..
Levant du Flénu	[illegible]	.. ..
Marchienne	700 ..	.. ..
Mariemont	1977 50	.. ..
Noel-Sart Culpart	[illegible]	1929 ..
Nord de Charleroi	2425 ..	2420 ..
Patience Beaujonc	1270 ..	1265 ..
Produits au Flénu	5805 ..	5700 ..
Réunis de Charleroi	1650 ..	1660 ..
Sacré-Madame	3560 ..	.. ..
Trieu-Kaisin	867 ..	869 ..
Asturienne	6305 ..	6320 ..
Nébida	920 50	918 75
Vieille-Montagne	907 50	907 50
Djebel-Masser	562 50	556 ..
Katanga	880 ..	887 50
Silésie	1630 ..	1617 ..
Métropolitain	551 50	549 50
Briansk	466 ..	471 ..
Dniéprovienne	1782 ..	1790 ..
Métallurg. Russo-Belge	1200 ..	1205 ..
Mécaniques et Locomot.	605 ..	.. ..

BOURSE DE LILLE

	Précéd. clôture	Cours du jour
Aniche	1910 ..	1905 ..
Anzin	6465 ..	.. ..
Bully-Grenay	5750 ..	5750 ..
— (50e)	116 75	116 75
Bruay	895 ..	895 ..
Carvin	1801 ..	1800 ..
Carvin 1/5	364 50	360 ..
Clarence	324 ..	324 ..
Courrières	3710 ..	3715 ..
Crespin	175 ..	175 ..
Douchy	1180 ..	1180 ..
Dourges	371 50	370 ..
Drocourt	6050 ..	.. ..
Escarpelle	1350 ..	1350 ..
Ferfay	1589 ..	.. ..
Ferques	375 ..	.. ..
Flines	102 ..	102 75
Lens (100e)	919 ..	919 ..
— (1000e)	92 75	92 75
Liévin	5300 ..	.. ..
— (30e)	176 ..	175 75
Ligny	631 ..	631 ..
Marles 30 0/0	2499 ..	2505 ..
Marles 70 0/0	3300 ..	3300 ..
Marly	2975 ..	.. ..
Meurchin	.. ..	.. ..
Meurchin (5e)	2815 ..	.. ..
Ostricourt	2335 ..	.. ..
Thivencelles	784 ..	.. ..
Vicoigne (20e)	1333 ..	.. ..
Denain-Anzin	2351 ..	2349 ..
Campagnac	.. ..	.. ..
Azincourt	.. ..	.. ..

Transmis par MM. SCHNERB, FAVIER et Cie, Gde-Place, à Lille.

FEUILLETON DU 2 MARS. — N. 35.

LA VENGEANCE DU FORÇAT

par Jules LERMINA

PREMIÈRE PARTIE

LE CLUB DES MORTS

IX

Histoire de Martial

— Voyez, reprit Armand, voici que déjà le vain orgueil reprend sur vous son empire. Vous êtes libre encore de refuser, si vous vous trouvez humilié de recevoir de ceux qui comptent vous recueillir comme un frère les ressources qui vous manquent.

— Non ! pardonnez-moi ! fit Martial.

— Qui est avec nous, continua M. de Bernaye, ne possède plus rien en propre. Tout à tous, ceci est notre devise.

— J'obéirai.

— Trois jours vous suffisent pour accomplir ce pieux pèlerinage... dans trois jours donc, vous vous retrouverez à Paris. Vous retournerez dans votre chambre, et là vous trouverez un billet qui vous indiquera ce qu'il vous reste à faire. Si la voix de votre mère a troublé votre cœur et n'a pas éveillé en vous un de ces échos qui sont une révélation, alors déchirez ce billet, et que tout ce qui s'est passé aujourd'hui soit à jamais oublié... sinon, venez à nous, et dès lors vous serez associé à notre œuvre.

Martial étendit la main :

— Sur le souvenir de ma mère, par mon père qui peut-être réclame vengeance, je vous jure d'être à mon poste dans trois jours.

— Allez, Martial, nous vous attendons...

Le jeune homme sortit de la salle, et se retrouva dans la chambre où il avait passé la nuit. Là, un léger repas était préparé. Sur les instances de Lamalou, Martial consentit à réparer ses forces. Bientôt ses yeux se fermèrent, son cerveau se troubla... il s'endormit. Et quand il revint à lui, il se trouvait devant l'hôtel de Nantes, se demandant si tout ce qui s'était passé n'était pas un rêve. Mais la chaise de poste était là. Dès qu'il parut, le postillon s'approcha de lui et du geste lui désigna la voiture, dont la portière se referma sur lui... Et les chevaux, brûlant le pavé, s'élancèrent vers la barrière.

— Eh ben ! de quoi donc mon petit !... est-ce que par hasard on a des « émoss » ?

Deux renseignements : A l'époque où se passent les faits que nous racontons, l'abréviation des mots était dans toute sa floraison argotique. On disait les « Funamb » pour les Funambules, le petit « Laz », pour Lazari ; on emputait les mots, trouvant plus court de nommer le café du « caf », et le bouillon un « ordin », du mot ordinaire.

Les termes métaphysiques n'avaient pas échappé à la contagion : « En v'là une vraie « rigol », pour rigolade, « est-il bass ! » pour est-il bassinant (ennuyeux) ! « émoss » pour émotion.

Second détail :

Voici où et dans quelles circonstances les paroles que nous venons de citer étaient prononcées. Auprès des halles, derrière les ignobles échoppes de bois qui entouraient alors la fontaine des Innocents, un grand nombre de cabarets restaient ouverts toute la nuit. C'était à la place Sainte-Opportune, dont l'arcade rappelait et rappelle encore aux amants du passé les plus beaux jours de la Truanderie, que les maisons branlantes et penchées abritaient ces bouges, réservés en apparence aux maraîchers et aux travailleurs du carreau, mais en réalité envahis par tout ce que Paris comptait de vagabonds et de gens sans aveu. Donc, au pied d'une de ces bâtisses, menacées par le marteau des démolisseurs et toutes prêtes à tomber d'elles-mêmes si on ne se hâtait de les jeter à bas, une boutique à carreaux sales, formés de vitres verdâtres, barbouillées de craie, portait pour enseigne :

A L'OURS VERT

Au-dessus de la porte d'entrée, une plaque de tôle, fichée par quatre clous, représentait je ne sais quelle forme hétéroclite d'animal que le propriétaire de l'établissement affirmait être un ours, et qui, par un caprice singulier du peintre, était d'un vert que nous pourrions qualifier d'ardent. L'ours était dressé sur ses jambes de derrière et, le museau levé, paraissait se livrer à quelque sarabande qu'un ours qui se respecte n'eût jamais esquissée.

Voilà pour l'extérieur. Entrons. C'est un long boyau, divisé en deux rangs de tables qui jadis eurent sans doute la blancheur immaculée du sapin neuf, mais qui aujourd'hui sont rehaussées d'une couche de graisse noirâtre, polie par les coudes des buveurs, et qui leur donnerait, si peu de bonne volonté qu'on y voulût bien mettre, l'apparence d'une toile vernie. Justement à côté de la porte d'entrée, un comptoir recouvert d'une plaque de zinc, encombré de bouteilles, de brocs, avec son évier percé d'un trou dans lequel roulent incessamment les rinçures de verres vidés.

Derrière le comptoir, une grosse femme, aux allures masculines, aux lèvres moustachues, à l'œil rougi. Nous disons à l'œil rougi au singulier, par cette raison que cet œil est unique, l'autre disparaissant sous la paupière fermée. Que si nous nous obstinions à vouloir approfondir ce mystère, nous apprendrions que la maîtresse de l' « Ours Vert », connue sous le surnom de la Brûleuse, a jadis soutenu quelques vives discussions en cour d'assises pour incendie, et qu'après une condamnation sévère, elle a assez peu respecté les arrêts de la justice pour que, dans une lutte formidable contre les gendarmes, elle ait perdu un de ses yeux. Excellente nature, d'ailleurs, comme on le verra tout à l'heure.

Quant au patron, puissent nos lecteurs retrouver avec satisfaction une de nos anciennes connaissances ! Taille et corpulence énormes, traits boursoufflés, nez épaté, bouche lippue, oreilles gigantesques, tels étaient les traits du personnage qui, jadis, attendait dans les gorges d'Ollioules le forçat Biscarre ; tel était aujourd'hui Diouloufait, que les habitués de l' «Ours Vert » avaient baptisé d'un surnom significatif. On l'appelait la Baleine. C'était toujours le colosse aux formes massives ; seulement, vingt années passant sur ce masque de chair, y avaient creusé des rides profondes, et les cheveux embroussaillés étaient gris. En ce moment, la Baleine venait de s'asseoir au fond de la salle presque vide, auprès d'un homme qui, la tête dans ses deux mains, semblait ne pas remarquer sa présence.

— Voyons, mon petit « gosse », reprit la Baleine, faut pas se faire du tintouin comme ça. V'là-t-il pas ! pour une méchante histoire de quatre sous !...

L'autre ne répondait pas. La Baleine se releva, alla au comptoir, et s'adressant à la Brûleuse :

— La vieille, passe-moi la bouteille de poivreau...

On appelait ainsi, dans ce monde dont nous ne présentons pas les manières et le langage comme un modèle à suivre dans les familles, un épouvantable mélange d'eau-de-vie et de kirsch qui emportait — comme disait Diouloufait — la... bouche à quinze pas.

— Pourquoi faire ? fit la Brûleuse.

— Est-ce que ça te regarde ?

— Un peu, qu' ça me regarde. Tu le tueras, ce petit-là !...

— Ça, ça n'est pas ton affaire.

— Mais si vous voulez tant que ça vous en débarrasser, vous feriez bien de le « suriner » une bonne fois...

La Baleine cligna de l'œil et tapa amicalement sur l'épaule de la grosse femme :

— Toi, t'as du bon ! t'es pas pour les moyens violents ! mais, vois-tu, ma p'tite, y a temps pour tout.

— N'empêche que je trouve pas bien de lui détruire l'estomac comme ça. Vois-tu, Dioulou, tu m'as donné une « gastrique », que quelquefois j'en crie.

— Oui, mais toi ! tu es une faible créature.

La Brûleuse rit, ce qui lui donna l'occasion de montrer le plus horrible chevauchements de dents jaunâtres ou noires « s'esbattant » entre ses mâchoires.

— Ecoute, reprit-elle, ça n'est pas tout ça. Mon petit Dieu, il faut que tu me dises pourquoi vous démolissez ce moucheron-là, à petites doses, au lieu d'en finir, là, comme des gars, d'une seule fois !

Dioulou regarda autour de lui avec inquiétude :

— Tais-toi, et coupe-toi la langue plutôt que de « sottiser » comme ça ; tu sais bien que je suis pas le maître.

— Ah ! oui, il y a l'autre ! En v'là un qui me fait peur, moi qui suis pas poltronne et qui mangerais un gendarme comme on avale un hareng saur... mais celui-là ! brrr ! rien que d'y penser, ça me fait froid dans le dos.

— Alors, t'occupe pas du petiot !

— C'est l'autre qui veut ?...

— Oui, c'est l'autre qui donne des ordres... y a pas à barguigner... Donc, t'en mêle pas... tu me ferais avoir du désagrément, et donne-moi le poivreau...

— Le v'là ! mais attends !

La bonne personne fit sauter le bouchon avec une chiquenaude, et, prenant un verre, le remplit jusqu'aux bords :

— Maintenant, prends...

— Oh ! la Brûleuse !... tu vas te faire mal !...

— Allons donc !... Ça m'a brûlé le « sophage », et maintenant, il y a plus que ça qui me soulage.

Et, d'un coup de coude magistral, elle leva le verre, dont le contenu glissa dans sa gorge. Elle poussa un han ! de satisfaction, fit claquer sa langue et remit la bouteille à Dioulou, qui, chargé en outre de deux verres, se dirigea de nouveau vers la table, où celui que la Brûleuse appelait le moucheron était resté dans la même attitude.

Dioulou posa bruyamment sur le bois la bouteille et les verres, puis il frappa sur l'épaule de son compagnon, une première fois sans succès, mais au second choc, l'homme leva la tête. C'était un singulier personnage, en ce sens que l'on s'étonnait malgré soi de le rencontrer en pareil lieu et en semblable société.

Il devait avoir vingt ans à peine : ses traits, abstraction faite de la fatigue dont il portait les traces évidentes, étaient d'une délicatesse charmante. Des yeux noirs, bien fendus et couverts de longs cils, éclataient un front blanc et bien modelé ; les cheveux noirs, légèrement bouclés, se groupaient symétriquement sur les tempes, dont la peau fine laissait apercevoir les veines bleues. Le nez, aquilin, avait les ailes fines et transparentes. La bouche, ombragée par une moustache noire et encore peu fournie, avait une fraîcheur, une jeunesse qui contrastaient avec le teint pâle, sur lequel apparaissaient aux lèvres des teintes marbrées.

(A suivre.)